



Jeudi 29 août 2013

Venelles, le

Le Maire

29 août 2013

à

Madame Maryse JOISSAINS-MASINI
Maire d'Aix en Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix
Hôtel de Boadès
8 Place Jeanne d'Arc
BP322
13611 AIX EN PROVENCE CEDEX

Service

Dossier suivi par :
Cabinet du Maire

N° : Madame le Maire,
Madame le Président,

Objet :

J'ai l'honneur de vous saisir de la nécessité de restaurer les conditions de desserte par bus – horaires, circuit, arrêts et terminus – entre Venelles et Aix.

En effet, j'ai entre autres constaté, ainsi que de très nombreux administrés ayant d'ores et déjà manifesté leur plus vif mécontentement, que les horaires de départ du centre de Venelles – à 6h10 et 6h40 – avaient été supprimés, et que le terminus de la ligne avait été déplacé de la Gare Routière à la Rotonde.

De même, les retours vers Venelles de 19H45 et 20H20, au départ d'Aix, ont également été supprimés. Toujours dans le sens Aix-Venelles, certains arrêts (8 mai 45, Agnel, Rue des Écoles) ont disparu.

De plus en plus de mes administrés faisant le choix d'un mode de transport que nous savons d'avenir, car contribuant à diminuer les nuisances liées à l'utilisation de la voiture, il serait dommageable que des modifications engendrant des difficultés dans l'organisation de leur vie professionnelle et personnelle soient facteurs de déception.

Les lettres reçues en Mairie des Venellois, que je joins à la présente, attestent de ce sentiment de dépit, que je partage pleinement.

Je me permets également d'attirer votre attention sur le caractère quelque peu confus et lacunaire de l'information délivrée à mes administrés, les brochures qui leur sont destinées n'offrant pas d'indications suffisamment simples ni un aperçu global correct des modalités de déplacement vers Aix.

Je vous serais ainsi particulièrement reconnaissant de bien vouloir demander aux services que vous dirigez de rendre le plus rapidement possible aux Venellois les conditions optimales de déplacement dont ils bénéficiaient.

Vous remerciant par avance,

Je vous prie de croire, Madame le Maire, Madame le Président, en l'expression de ma plus cordiale et respectueuse considération.



Amicalement

Robert CHARDON,

Maire de Venelles,
Vice-président de la Communauté de
Communes du Pays d'Aix.